



INFO LICENCES N°7

LE DOSSIER DE SUR CLASSEMENT

Le dossier de Surclassement est à votre disposition sur le site de la Ligue dans l'onglet - DOCUMENTS - DOCUMENTS GENERAUX - LICENCES.

Vous pouvez également le retrouver dans FOOTCLUBS, dans ORGANISATION, CENTRE DE GESTION, se positionner sur la Ligue d'Occitanie et cliquer sur le nombre de documents, vous y trouverez tous les documents nécessaires aux demandes de licence ainsi que le dossier de surclassement.

LES DOSSIERS COMPLETS SONT A RETOURNER PAR VOIE POSTALE A LA LFO à l'adresse ci-dessous :

LIGUE D'OCCITANIE DE FOOTBALL

A l'attention de la Commission Régionale Médicale

1 Route de Cépet

31180 CASTELMAUROU

TOUT DOSSIER MEDICAL INCOMPLET SERA IRRECEVABLE ET RETOURNÉ AUX PARENTS OU AU REPRESENTANT LEGAL DU JOUEUR OU DE LA JOUEUSE.

La licence doit être demandée avant l'envoi du dossier, afin que le service Licences puisse apposer le cachet de Surclassement après l'avis favorable de la Commission Régionale Médicale.

Nous vous rappelons que l'EKG (Electrocardiogramme) est un examen obligatoire qui doit être joint au dossier.

Contacts utiles : secretariat@occitanie.fff.fr - Secrétariat de la Commission Médicale (Mme PIFFARD) ou licences@occitanie.fff.fr